



MISE AU CONCOURS

La Commune de Nendaz a pour but d'offrir un service d'excellence à ses citoyens. En qualité d'employeur, nous offrons des conditions attrayantes, ainsi que des perspectives de carrières valorisantes.

Afin de renforcer son équipe, la Commune de Nendaz met au concours le poste d'

Agent de propreté à 10-20% (H/F)

Missions :

- Nettoyage quotidien et entretien des locaux communaux suivants (env. 30h /mois) :
 - École primaire de Haute-Nendaz
- Préparer le matériel, les outils, les appareils et les machines nécessaires
- Gérer les stocks de produits
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail

Profil :

- Être au bénéfice d'une expérience dans le domaine
- CFC ou AFP d'agent de propreté ou formation jugée équivalente, un atout
- Dynamique, proactif, capable de travailler en équipe et/ou de manière autonome
- Sens de l'organisation et de la gestion des priorités

Avantages :

- 13^e salaire, échelle salariale du personnel de la commune de Nendaz
- Possibilité de formations continues

Entrée en fonction : De suite ou à convenir

Lieu de travail : Nendaz

Cahier des charges :

Des informations sur le cahier des charges peuvent être obtenues auprès de Monsieur Fabien Fournier qui se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire au 027 289 56 57.

Postulation :

Les dossiers complets (CV, lettre de motivation, attestations/diplômes) doivent être adressés uniquement via mail à rh@nendaz.org jusqu'au **14 mai 2025**, au plus tard.

Commune de Nendaz
Ressources Humaines